

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 3 décembre 2020

**Rapporteur :
Madame Forough-Léa
DADKHAH**

N° 45

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 14/12/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 11/12/2020
(accusé de réception du 11/12/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Financement d'un poste de thèse au laboratoire LUBEM de l'UBO

Demande d'un complément de 10 670 € à la subvention de la thèse IGAB du laboratoire LUBEM, suite à la démission du doctorant.

Le conseil communautaire du 04 avril 2019 a validé la participation de QBO au financement d'une thèse menée par le laboratoire LUBEM de l'UBO dont le sujet est : Inhibiteurs de la germination et de l'activité bactérienne : étude de l'interaction inhibiteur-matrice alimentaire.

Le LUBEM (Laboratoire Universitaire de Biodiversité et d'Écologie Microbienne) est un laboratoire de recherche de l'Université de Bretagne Occidentale situé à Quimper et à Brest et spécialisé dans l'étude de la biodiversité et de l'écologie des micro-organismes, principalement en agroalimentaire et en environnement.

La main d'œuvre que représentent les thésards est nécessaire pour le bon fonctionnement de laboratoires tels que le LUBEM et le soutien de QBO permet ainsi de renforcer la filière quimpéroise de recherche en agroalimentaire.

Ce projet était financé par QBO à hauteur de 16 000 € par an sur 3 ans.

Plan global de financement du projet de thèse

Poste de dépense	Total annuel	Répartition financement
Allocation recherche	32 000	Université de Bretagne Occidentale : 16 000 € QBO : 16 000 €
Fonctionnement (missions, prestations, consommables ...)	16 000	UMT Alter'X
Coût annuel du projet	48 000 €	
Coût total du projet (3 ans)	144 000 €	

Le doctorant en poste depuis 8 mois sur cette thèse a démissionné au mois de mai. Le projet est donc aujourd'hui en suspens. Conformément à la convention entre QBO et le laboratoire LUBEM de l'UBO, avec cette démission, le financement de QBO est à priori perdu pour le LUBEM à la date de la démission. A ce jour QBO n'est donc plus redevable auprès de l'UBO que 8 douzième de la subvention annuelle soit environ 10 670 €.

La présidence de l'UBO a récemment confirmé au laboratoire LUBEM son accord de principe pour prendre en charge les 8 mois de salaires dus au premier thésard et relancer une thèse pour 3 ans.

Le laboratoire LUBEM sollicite donc l'accord de QBO pour réaliser la même opération. Il s'agit de repartir sur un nouveau contrat doctoral de 3 ans, financé à 50% par QBO et 50% par l'UBO (16 000 € chacun par an pendant 3 ans).

Par rapport à la décision du conseil commentaire du 04 avril 2019, cette démarche implique un surcout de 8 mois soit environ 10 670 € qui correspondent aux 8 mois de thèse réalisé par le doctorant qui a démissionné.

Après avoir délibéré, monsieur David LESVENAN ne prenant pas part aux délibérations, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 – de valider le principe du financement d'une nouvelle thèse IGAB à hauteur de 16 000 € sur 3 ans selon les conditions définies ci-dessus ;
- 2 – d'autoriser madame la présidente à signer l'avenant à la convention de thèse IGAB.